

II - Coopération des bibliothèques avec d'autres organismes culturels

CAEN

La collaboration de la Bibliothèque municipale de Caen avec d'autres organismes est un des objectifs inscrits dans la politique culturelle régionale de la Basse-Normandie et surtout dans la politique culturelle définie par la municipalité de Caen.

En effet, la ville de Caen soutient une politique culturelle définie en quelques grands secteurs : Théâtre, Musique, Musée, Beaux-arts, Lecture, Associations, Jeunesse et sports.

Afin de coordonner les efforts de ces secteurs, la municipalité centralise les informations et soutient financièrement, non seulement les établissements : Musées, Théâtres, Ecole des Beaux-arts, Conservatoire, Bibliothèques, M.J.C. et les Associations, mais aussi un organe de diffusion de l'information **Le Mois à Caen et en Basse-Normandie**, rédigé par les différents organismes et les Associations, tiré à 20.000 exemplaires et diffusé gratuitement.

La Municipalité organise ou confie à un secteur ou à un organisme des semaines ou des quinzaines d'animation autour d'un thème et auxquelles tous sont invités à participer.

Dans ce cas et parce que la collaboration avec les uns et les autres est devenue, depuis six ans, pratique courante et même quotidienne, il est difficile d'en parler succinctement ! En quelques mots il est possible de souligner l'action avec quelques organismes privilégiés :

Des bibliothèques de quartier sont intégrées à des Maisons de jeunes et de la culture ou à des Maisons de quartier avec lesquelles elles entretiennent des rapports très étroits. Elles sont, dans ce cas, obligées de souligner leur spécificité et de faire un effort particulier dans le domaine de la documentation (surtout en rapport avec les activités de la Maison où elles sont intégrées) et de l'information. Bien entendu, elles participent activement aux activités de la Maison et se plient au rythme choisi par le Directeur : ouverture plus large pendant les cycles d'animation des vacances par exemple. Leur indépendance financière est cependant totale vis-à-vis de ces organismes et leur rattachement à la bibliothèque centrale n'a jamais été remis en question.

Des actions particulières et qui paraîtront plus inhabituelles aux bibliothécaires, ont été réalisées avec des *Centres dramatiques*. Ils entrent dans le cadre de l'expérience **Lecture des multimedia et création**, dont il est difficile de parler ici étant donné sa complexité. C'est aussi dans ce cadre qu'ont été réalisées des actions en liaison avec l'**Université du Troisième Age** et l'enseignement de la **Dialectologie**, ou des animations avec les **Musées**.

La Bibliothèque de Caen se propose de publier plus tard un dossier complet sur ce sujet.

G. Le Cacheux.